

le bai marron, le bai brun ; ce dernier ressemble à un noir qui serait mal teint, mais on l'en distingue parce qu'il est taché de feu aux flancs, à la tête et aux faces.

40. La robe alozane ou alzane. Dans cette espèce la couleur est roussâtre sur toute la surface du corps ; elle peut être claire, dorée, cerise, châtaigne, brûlée.

50. La robe café au lait, qui peut être claire ou foncée.

60. La robe isabelle, qui ne se distingue de la précédente que par une raie noire sur le dos avec les crins et les extrémités de même couleur. L'une ou l'autre de ces différences suffisent pour caractériser la robe isabelle.

Telles sont les couleurs qu'affectent les poils des chevaux lorsqu'elles sont uniformes : mais il arrive souvent qu'elles sont mélangées, et l'on a alors une nouvelle série de robe, qui sont :

10. La robe grise mélangée de noir et de blanc, qui peut être gris clair, argente, sal foncé, ardoisé, de fer.

La robe aubert, composée de poils rouge et blancs. Ses nuances varient presque à l'infini, c'est elle qui donne les couleurs connues sous le nom de soupe de lait, fleur de pêcher, etc.,

30. La robe loupvet, ou à poils de loup peut-être claire ou foncée. Dans cette robe, le blanc sale et le noir mal teint sont mêlés et confondus, ou bien les poils qui ont une couleur foncée à leurs racines, deviennent clairs à leur extrémités.

40. La robe rouanne est un mélange de rouge, de noir et de blanc ; elle peut être claire foncée, vineuse. On dit d'un cheval rouan qu'il est cap de more, lorsqu'il a la tête et les extrémités noires.

50. La robe pie consiste en plaques blanches plus ou moins étendues, mais toujours assez grandes qui sont semées sur la peau, pour ainsi dire, qu'elle que soit la couleur de la robe. Ces plaques existent sans se mêler aux autres poils. On distingue surtout la robe pie noire qui consiste en plaques noires et blanches, et la pie blanche, qui ne diffère de la précédente que par les extrémités qui sont blanches.

(A continuer.)

— Quelques habitants des campagnes ont encore habitude d'enfouir en terre les corps des animaux qu'ils perdent. C'est là une erreur très-préjudiciable à leurs intérêts, car toutes les parties molles des cadavres plongées dans une faible dissolution d'acide chlorhydrique se transforment rapidement en une bouillie sans odeur, sans que les évaporations nuisibles et d'une odeur désagréable se développent pendant cette transformation. Ce produit, mélange au phosphate ou à la chaux, donne un engrais très-fertilisant.

Nous reprenons, aujourd'hui, la publication des intéressantes causeries de M. LaRue que nous avons interrompue pendant quelque semaines. Nos lecteurs nous en sauront gré, croyons nous car il est difficile de trouver un enseignement agricole plus approprié à nos terres, et présenté sous une forme plus convenable, que ne l'est celui offert dans ces causeries.

Causerie Agricole

Dédiée

AUX CULTIVATEURS DONT LES TERRES SONT MAUVAISES OU ÉPUISÉES.

DES ENGRAIS VERTS.

Comme l'engrais est le point capital en agriculture, et que la rareté s'en fait toujours sentir, nous avons cru devoir indiquer, dans notre première causerie, comme un des principaux moyens de suppléer à son défaut, l'emploi de la chaux. Mais, à part la chaux, il y a encore les engrais verts auxquels, me semble-t-il, il faut avoir recours constamment sur des fermes d'une grande étendue que les nôtres.

C'est au début d'une entreprise agricole que les engrais verts sont d'un immense secours.

On entend par engrais verts diverses plantes que l'on sème et que l'on enfouit, par un labour, aussitôt qu'elles ont acquis un certain degré de développement, et avant qu'elles soient parvenues à maturité. On emploie comme engrais verts, suivant les pays, le seigle, l'avoine, les pois, le trèfle, le sarrasin, etc. Dans le Haut-Canada on a recours au trèfle avant d'ensemencer en blé. Celles de ces plantes auxquelles on doit donner la préférence dans cette province, sont le sarrasin, le trèfle, et supposant qu'on veuille faire de l'engrais vert avec le sarrasin, voici comment on doit procéder.

Le terrain que l'on se propose d'engraisser et de fertiliser au moyen des engrais verts doit être labouré d'avance à l'automne bien rigolé et bien égoutté. Le printemps suivant, vers la fin de mai ou aussitôt qu'il est possible de le faire, on ensemence en sarrasin, puis on herse et perfectionne bien l'égouttement comme par les autres grains. La semence doit être un peu plus forte que d'ordinaire, vu que le cultivateur, dans cette opération, ne vise pas à la récolte du grain, mais bien à la quantité des plantes à enfouir. En effet, plus la quantité enfouie sera considérable, plus le terrain sera engraisé et par conséquent plus il deviendra fertile.

Aussitôt que ce sarrasin est en fleurs, on le brise en le couchant sur le terrain au moyen d'un rouleau ; à défaut de rouleau, on peut se servir d'une traîne d'hiver à fonçure basse. Après qu'il a été ainsi couché, on laboure la pièce. Le labour sera beaucoup plus facile à faire, si on le pratique sur le même sens que celui sur lequel le sar-

rasin aura été couché ; pour parvenir à ce but, il faut qu'une planche soit roulée en un sens et la planche voisine en sens contraire ; c'est ce que l'on obtient aisément si l'on roule une planche en remontant, et l'autre en descendant.

Lorsque l'enfouissement est bien fait, on peut aussitôt après faire une nouvelle semence de sarrasin ; si, au contraire l'enfouissement a été fait avec difficulté et imparfaitement, il faudra attendre quelques jours pour permettre aux premières plantes de se flétrir et de se décomposer un peu pour que la herse ne les ramène pas à la surface du terrain ; cette dernière semence doit être également enfouie aussitôt qu'elle est parvenue à floraison.

Cette manière d'engraisser et de fertiliser une pièce de terre produit les meilleurs résultats ; elle est beaucoup plus économique que l'emploi de l'engrais de ferme tiré du dehors, acheté à grand prix et charroyé à de longues distances ; elle a encore l'avantage de nettoyer le terrain de toutes mauvaises herbes.

Il est facile de comprendre les bons effets que peuvent produire ces deux enfouissements successifs de plantes vertes, si l'on se rappelle que le gazon d'un vieux friche ou d'une prairie récemment rompue suffit à lui seul pour assurer plusieurs bonnes récoltes, sans aucun autre engrais.

Dès le printemps qui suit ces enfouissements on ensemence en grains et en graines de mil et trèfle. Si cette pièce de terre est propre à la prairie, c'en sera une nouvelle à ajouter à celles qui ont pu recevoir de l'engrais ordinaire ; si, au contraire, cette pièce de terre est légère et sablonneuse, elle formera un excellent pacage pour nourrir les animaux de la ferme durant l'été.

DES TERRES SÈCHES ET SABLEUSES.— DES PACAGES.

Au commencement de notre première causerie, nous avons supposé que le cultivateur à qui nous nous adressions, possédait une terre dont la qualité du sol variait beaucoup, et nous disions : " Votre bien, je suppose, est composé de plusieurs espèces de terre ; ici, de la terre sèche, là, de la bonne terre fraîche, ailleurs, de la terre jaune, plus loin, de la terre forte, compacte toutes ces terres sont ruinées, épuisées, elles ne rapportent plus rien, ou presque rien, que devons nous faire ? "

Jusqu'à présent, nous nous sommes occupé exclusivement des terres fortes ou plus ou moins fraîches, c'est-à-dire de celles qui se prêtent le mieux à la correction des prairies, et prenant pour base de notre système, le fourrage, c'est-à-dire la culture du foin et du mil, nous avons indiqué les moyens qui nous semblent à la fois les plus économiques, les plus prompts et les plus à la portée de nos cultivateurs pour la préparation de ces prairies.

Mais, pendant qu'on traite ainsi les